

## **Réunion publique sur l'accessibilité et le cheminement dans le bourg / Zone de rencontre**

Le lundi 29 juillet, une réunion publique se tiendra au foyer rural Pierre Demarty avec comme sujet la facilitation du cheminement dans le centre bourg et l'expérimentation à venir d'une « zone de rencontre ».

Dans une zone de rencontre, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.